

Coopération Tunisie – Union européenne
Feuille de route conjointe pour l'avancement des réformes prioritaires

Mesure	Echéance (semestre 2018)		Chefs de file	Appui de l'UE (nom du programme/action)
	S1	S2		
1. Mesures législatives				
1.1. Adoption de la loi organique du budget			- Assemblée des Représentants du Peuple (ARP)	Lien avec de nombreux programmes financés par l'UE, et en particulier le <i>Programme d'Appui à la Relance V</i> (PAR V)
1.2. Adoption de la loi organique sur la Cour des Comptes			- ARP	Lien avec le <i>Programme d'Appui à la Relance IV</i> (PAR-IV) et le programme d' <i>Assistance Macro-Financière</i> (AMF-II) qui prévoient notamment l'adoption d'une loi organique renforçant l'indépendance administrative et financière de la Cour des Comptes selon les standards internationaux
1.3. Adoption du Code des Collectivités Locales			- ARP	Lien avec le programme <i>Cap vers la Décentralisation et le Développement intégré des territoires</i> (CAP2D)
1.4. Création des instances constitutionnelles : Instance des Droits de l'Homme			- ARP	Lien avec le nouveau programme financé par l'UE <i>Programme d'Appui à la Société Civile et aux instances indépendantes</i> (PASC2)
1.5. Création des instances constitutionnelles : Haute Autorité pour l'Information et la Communication Audiovisuelle (HAICA)			- Ministère chargé des Relations avec les instances constitutionnelles, la société civile et des droits de l'Homme	
2. Mesures stratégiques				
2.1. Adoption d'une stratégie pour l'inclusion financière			- Ministère des Finances	Lien avec le nouveau programme financé par l'UE <i>Appui à la réforme fiscale, l'inclusion financière et l'économie sociale et solidaire</i>
2.2. Adoption et mise en œuvre d'une stratégie séquentielle de transfert des compétences et ressources pour cinq ministères prioritaires (Education, Santé, Equipement, Agriculture et Transport)			- Ministère des Affaires locales et de l'Environnement, - Cinq ministères prioritaires	Lien avec le programme <i>CAP2D</i>

Coopération Tunisie – Union européenne
Feuille de route conjointe pour l'avancement des réformes prioritaires

3. Mesures opérationnelles			
3.1. Elaboration d'un plan d'action pour l'amélioration du climat des affaires			- Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale Lien avec le nouveau programme financé par l'UE <i>Programme d'appui à la compétitivité et aux exportations (PACE)</i>
3.2. Elaboration d'un plan d'action pour le renforcement du secteur des énergies renouvelables reprenant les engagements de l'Accord de Paris et approuvé au niveau gouvernemental			- Ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables Lien avec le nouveau programme financé par l'UE <i>Objectif Transition Energétique</i>